

Chaque année,
deux millions
d'individus meu-
rent de maladies
liées à l'eau et
que la majorité
de ces victimes
sont des enfants

revanche, ce sont aussi les femmes qui sont susceptibles d'avoir une influence déterminante sur la santé lorsqu'elles sont formées aux pratiques d'hygiène et sanitaires adéquates et qu'elles disposent des équipements indispensables.

À l'échelle de la planète, il convient que les femmes fassent entendre leurs voix et expriment leurs besoins aux décideurs politiques. De même qu'elles se doivent d'être impliquées dans toute prise de décision politique liée à la distribution et à la gestion de l'eau, quelle que soit la région où elles se trouvent. Trop souvent, les ressources en eau limitées sont consacrées à l'irrigation des cultures, y compris dans les régions où l'eau potable et saine n'est pas disponible. Priorité est donnée à l'agriculture considérée comme « un travail d'hommes », même dans les régions confrontées à une pénurie d'eau. Une gestion calamiteuse de l'eau dans le cadre de projets d'irrigation des cultures et la pollution liée à une utilisation inadéquate des

fertilisants et des pesticides a encore renforcé les difficultés que connaissent déjà certaines régions touchées par la pénurie d'eau. En outre, les projets liés à l'eau conçus et gérés par les femmes se sont avérés être davantage un succès que ceux dans lesquels les femmes n'ont pas eu voix au chapitre.⁵

Une question déterminante s'agissant du problème d'accès généralisé à l'eau, reste la privatisation des ressources en eau. De plus en plus, les gouvernements renoncent à confier aux sociétés privées la gestion des ressources d'eau, étant donné le manque de compatibilité entre leur appât du profit et la nécessité de satisfaire de réels besoins humains. Dans certains pays, notamment en Afrique, le FMI (Fonds Monétaire International) a pressé les gouvernements de privatiser leurs services des eaux, faisant de cette condition un pré requis pour l'octroi d'un prêt. Or, cette privatisation s'est, souvent, soldée par une détérioration des services de l'eau, une augmentation dramatique des coûts et le non-respect de la promesse de garantir l'accès à l'eau aux régions les plus pauvres. Une fois encore, ce sont les femmes qui eurent à subir l'impact de ces décisions. Mais, elles sont de plus en plus nombreuses à se faire enten-

dre pour protester contre la privatisation et en appeler à leurs gouvernements respectifs pour qu'ils résilient les contrats de privatisation des ressources d'eau. Ces protestations publiques ont, ainsi, permis de mettre un terme à des contrats privés d'accès à l'eau, dans des pays comme la Bolivie, l'Ukraine, la Tanzanie et les Etats-Unis. D'autres protestations sont actuellement en cours et les défenseurs des ressources en eau lancent un appel pour que, désormais, il n'y ait plus une entité privée, quelle qu'elle soit, à être « propriétaire » de l'eau. En effet, l'eau doit être considérée comme appartenant à la terre et à toutes les espèces et non plus comme un bien de consommation privé susceptible d'être acheté, vendu et commercialisé dans un but lucratif.

Il ne s'agit là que d'un aperçu d'une question très complexe. Nous devons être attentifs à cette question de l'eau – à l'échelle mondiale, mais aussi à celle de nos communautés et de nos logements. Notre charisme CVX nous impose de relever le défi d'œuvrer pour un monde plus juste et de devenir des acteurs du changement. Pour ce qui est de la question de l'eau, nous devons prier et demander la grâce de savoir de quelle manière nous sommes appelés à répondre.

En tant que CVX, comment sommes-nous appelés à répondre ?

- *La prise de conscience est un bon début.* Peut-être pourrions-nous commencer par nous interroger et apprendre :
 - ◆ D'où vient mon eau ? du robinet ? de bouteilles achetées dans le commerce ?
 - ◆ De quelle manière mon usage de l'eau affecte-t-il la terre et les sources d'eau d'où elle est tirée et les gens qui vivent dans ce lieu ?
 - ◆ Que se passe-t-il lorsque notre approvisionnement en eau est assuré par une société désireuse de faire du bénéfice, plutôt que par un service public ?
 - ◆ Quelles sont les éventuelles répercussions des attitudes et habitudes permettant que l'eau soit « acquise » à des fins lucratives, par opposition à une attitude défendant la mise à disposition des ressources en eau pour tout le monde ?

⁵ Tiré d'une déclaration de Marcia Brewster, responsable du Groupe de Travail interagence pour l'eau et ces difficultés, à la division développement durable du Conseil des Affaires Économiques et Social, de l'ONU, lors de la réunion d'information des ONG des NU, du 14 avril 2005 " L'Eau : perspectives critiques. "